



MAIRIE
DE
DRAILLANT

Heures d'ouverture :
Lu et Ma : 13h30 - 17h
Me : 9h - 12h
Ve : 14h - 18h

E-Mail : mairie.draillant@orange.fr

74550

☎ 04.50.72.40.91 📠 04.50.72.29.16

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
du lundi 02 novembre 2020

Présents : BERNADON Bernadette, BUFFET Emmanuelle, DE ZUTTER Grégory, DREVON Amandine, DUCHEMIN Patrick, GENOUD Pascal, IRSCHFELD Stéphane, LACROIX Benoît, LACROIX Jean-Charles, MAZAUD Florence, MAURICE Claude, NADAS Isabelle, PONCET Jean-Marc, TAPIE Stéphane.

Absents excusés : PRETI Julie

Monsieur Stéphane TAPIE a été désigné secrétaire de séance.

En hommage à Monsieur Samuel PATY, victime de l'attaque terroriste de Conflans-Sainte-Honorine, ainsi qu'aux 3 victimes de l'attentat à la basilique de Nice, une minute de silence est respectée.

Le compte rendu de la séance du 05 octobre 2020 est adopté à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de procéder à certaines modifications sur le budget 2020.

Le Conseil municipal accepte les modifications budgétaires exposées à l'unanimité.

RAPPORT ANNUEL 2019 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement, rédigé par Thonon Agglomération pour l'année 2019, en application du décret n° 95-635 du 06 mai 1995.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement pour l'année 2019. Ce rapport est consultable sur le site internet de Thonon Agglomération.

RAPPORT ANNUEL 2019 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets, rédigé par Thonon Agglomération pour l'année 2019, en application du décret n° 95-635 du 06 mai 1995.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et gestion des déchets pour l'année 2019. Ce rapport est consultable sur le site internet de Thonon Agglomération.

SUBVENTION A L'ASSOCIATION « VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE »

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal que cette année la 32^{ème} « Virade de l'espoir » n'a pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire. Habituellement, la subvention que la commune remet lors de la partie officielle de ces virades est de 500.- euros. Il est proposé de verser cette subvention et d'établir un mandat à de ViraDéfi. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le versement de 500.- euros au titre de la subvention à ViraDéfi.

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT TITULAIRE ET D'UN REPRESENTANT SUPPLEANT A LA CLECT

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que pour faire suite à la séance du Conseil communautaire en date du 29/09/2020 et conformément à la délibération relative à la création et composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), il appartient à chaque commune de procéder à la désignation de ses représentants (1 titulaire et 1 suppléant).

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et à l'unanimité, désigne Monsieur Claude MAURICE représentant titulaire et Monsieur Pascal GENOUD représentant suppléant.

PRESENTATION DES FACTURES RELATIVES AUX TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DU LIEGE

Monsieur le Maire rappelle que le Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique (SYANE) de la Haute-Savoie a réalisé, dans le cadre de son programme 2019, l'ensemble des travaux relatifs à l'opération « Le Liège ».

Des factures relatives aux travaux complémentaires demandés ont été émises et un plan de financement a été proposé.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et à l'unanimité, valide les factures et approuve le plan de financement.

DEMANDE DE SUBVENTIONS A L'ETAT ET AU DEPARTEMENT DANS LE CADRE DE L'ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)

Monsieur le Maire expose que, dans le cadre du plan de subventionnement des équipements numériques, un programme « Label Ecoles Numériques » a été lancé.

La commune et l'école ont conjointement déposé un dossier pour cette opération pour un budget de 7'000.- euros. L'Etat interviendra à hauteur de 50 % et le Département de 30 %.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et à l'unanimité, autorise le Maire à effectuer la demande de subvention auprès de l'Etat et du Conseil départemental.

CONVENTION AVEC L'ENTREPRISE JP NETTOYAGE

Monsieur le Maire expose que l'entretien de l'école élémentaire est assuré par une dame de Chablais Inter Emploi depuis le départ à la retraite d'un agent technique. Cette solution avait été adoptée à titre provisoire. Avec la nouvelle organisation de l'école et le protocole sanitaire très strict, il convient de faire appel à un prestataire spécialisé dans le nettoyage des locaux scolaires.

Après l'étude de différents devis, l'entreprise JP Nettoyage basé à Douvaine a été retenue.

QUESTIONS DIVERSES

La commission environnement se réunira lundi 9 novembre afin d'aborder l'extinction de l'éclairage public la nuit.

La commission communication se réunira le même jour afin d'envisager de nouveaux moyens de communication via les téléphones portables.

Réunion du Conseil municipal programmée le lundi 7 décembre 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,

Pascal GENOUD